

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 688

présenté par
M. Paul

ARTICLE 48

À l'alinéa 5, supprimer le mot :

« fixée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.